Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **Bureau des politiques statutaires et réglementaires** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDDPRS/2019-261** **03/04/2019**

Date de mise en application : 04/04/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 04/04/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Elections des représentants du corps de l'inspection générale de l'agriculture à :

- la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général, prévue à l'article 2 du décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat ;
- la commission de sélection pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe, prévue à l'article 7 du décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

Destinataires d'exécution
Secrétaire générale du CGAAER Chef du pôle administration générale du CGAAER Chef du corps de l'inspection générale de l'agriculture Vice-Président du CGAAER Syndicat National des Inspecteurs Généraux de l'Agriculture (SNIGA) Déléguée à la mobilité et aux carrières

Résumé :

Les membres du corps de l'inspection générale de l'agriculture sont appelés à être consultés tous les trois ans afin d'élire leurs représentants à deux commissions chargées d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général de l'agriculture.

Commission n°1 : cette commission est chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général, en application de l'article 2 du décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994, relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat.

Commission n°2 : cette commission est chargée de la sélection pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe, prévue à l'article 7 du décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

La dernière consultation a été mise en place par le service des ressources humaines le 18 décembre 2015. Le mandat des membres des deux commissions a expiré le 26 décembre 2018. Aussi, il convient de procéder au renouvellement des représentants à ces commissions. Ces deux scrutins sont organisés selon les mêmes modalités et le même calendrier.

La date des élections des représentants aux commissions susmentionnées est fixée au **lundi 29 avril 2019**. Le vote se fera exclusivement par correspondance. Le matériel sera adressé à chaque électeur à leur adresse administrative pour chacun des deux scrutins. Par exception, ce matériel pourra être envoyé à l'adresse personnelle de l'agent.

Sont électeurs les inspecteurs généraux de l'agriculture en position d'activité ou de détachement. Sont éligibles les agents remplissant les conditions pour être inscrits sur les listes électorales. Les listes électorales seront affichées au plus tard le lundi 8 avril 2019, dans les locaux du CGAAER. Elles figurent également en annexe 3 de la présente note de service. L'ensemble des électeurs est invité à en prendre connaissance afin de s'assurer de son inscription. Si un électeur constate qu'il n'apparaît pas dans la liste électorale, il peut demander son inscription auprès du bureau des politiques statutaires et réglementaires (gael.blanc@agriculture.gouv.fr).

Le scrutin se déroule au scrutin uninominal à un tour. Pour chacune des commissions, deux sièges de représentant des inspecteurs généraux de l'agriculture sont à pourvoir.

Les candidatures pour chacun des scrutins doivent être adressées au bureau des politiques statutaires et réglementaires (BPSR - bureau E207 - 78 rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP) chargé d'organiser les scrutins, **le lundi 8 avril 2019 au plus tard**. Les actes de candidatures doivent préciser le nom et le prénom du candidat se présentant en tant que titulaire et le nom et le prénom du candidat se présentant en tant que suppléant (système de ticket). Un modèle de candidature pour l'élection à la commission n°1 est disponible en annexe 1 et un modèle de candidature pour l'élection à la commission n°2 est disponible en annexe 2.

Le matériel de vote est composé des éléments suivants :

- une enveloppe de retour, dite enveloppe n°3, indiquant l'adresse de retour pour le vote. Il s'agit d'une enveloppe T ou pré-affranchie, qui sera utilisée comme enveloppe de retour pour les deux scrutins ;
- deux enveloppes imprimées, dites enveloppes n°2, mentionnant chacune le nom d'un des deux scrutins et les éléments que l'électeur doit impérativement renseigner ;
- deux enveloppes de vote, vierges, dites enveloppes n°1, de couleur différente pour chacun des scrutins ;
- les bulletins de vote à chacune des deux élections ;
- une notice de vote à l'attention des électeurs.

Les électeurs sont appelés à voter, pour chaque scrutin, en glissant **deux bulletins distincts** dans l'enveloppe n°1. Ils glissent ensuite l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2. Ils remplissent les informations mentionnées sur l'enveloppe n°2 et la cachettent. Ils glissent enfin l'enveloppe n°2 dans l'enveloppe n°3, qui doit être adressée au BPSR soit par voie

postale, soit en mains propres, au bureau des politiques statutaires et réglementaires (bureau E207).

Si l'enveloppe n°2 est vide, si elle contient deux enveloppes n°1 ou si elle contient les bulletins sans enveloppe n°1, le vote n'est pas valable. Sont également considérées comme non valables les enveloppes n°2 non signées.

Ne sont également pas valables :
- les bulletins contenus dans une enveloppe portant des inscriptions ou signes susceptibles de leur ôter leur caractère anonyme ;
- les bulletins non conformes au modèle type ;
- les enveloppes comprenant plus de deux bulletins ;
- les bulletins comportant des surcharges ou des ratures ;
- les bulletins déchirés.

Les bulletins blancs ne font pas partie des suffrages exprimés.

Pour chaque scrutin, sont déclarées élues les deux candidatures ayant obtenu le plus grand nombre de voix (majorité relative). En cas d'égalité, le ticket comportant le candidat titulaire le plus âgé est déclaré élu.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces indications à la connaissance des personnels concernés.

Le chef du service des ressources humaines

Jean-Pascal Fayolle

Annexe n°1
Déclaration de candidature pour la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général de l'agriculture

(décret n° 94-1085 du 14 décembre 1994 relatif aux modalités de nomination au tour extérieur dans certains corps d'inspection et de contrôle de la fonction publique de l'Etat)

Scrutin du lundi 29 avril 2019

Nous, soussignés, déclarons être candidats pour le renouvellement de la commission chargée d'apprécier l'aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur général :

1° [Civilité/Nom/Prénom/Grade], en qualité de membre titulaire ;

2° [Civilité/Nom/Prénom/Grade], en qualité de membre suppléant.

Fait à

Le

Signatures

Le candidat en qualité de membre titulaire [Nom/Prénom]	Le candidat en qualité de membre suppléant [Nom/Prénom]

Annexe n°2

Déclaration de candidature pour la commission de sélection pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe

(décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture)

Scrutin du lundi 29 avril 2019

Nous, soussignés, déclarons être candidats pour le renouvellement de la commission de sélection pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe :

1° [Civilité/Nom/Prénom/Grade], en qualité de membre titulaire ;

2° [Civilité/Nom/Prénom/Grade], en qualité de membre suppléant ;

Fait à

Le

Signatures

Le candidat en qualité de membre titulaire [Nom/Prénom]	Le candidat en qualité de membre suppléant [Nom/Prénom]

Listes électorales des agents du corps de l'Inspection générale de l'agriculture au 29/03/2019

Elections du 29 avril 2019

Nom	Prenom	Sexe	Libellé Grade	Libellé affectation OPE	Adresse affectation administrative
ACHILLE	Etienne	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
BARDON	Eric	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
BOUILLIER OUDOT	Marie-Hélène	F	inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
BOYER	Bernard	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
BUER	Jean Louis	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
CHAZAUD	Michel	H	inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DANTIN	Michel	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CE BRUXELLES	Député européen depuis 2009
DE COMARMOND	Hélène	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DEBROCK	Pierre	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DEDINGER	Patrick	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DEVILLE	Robert	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DUBREUIL	Christian	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
DUVAUCHELLE	Marc	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
FEIGNIER	Denis	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
GARO	Philippe	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
GENDRON	Charles	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
GODET	Bruno	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
GONZALES	Jean-Luc	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
GOZARD	Danielle	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
JUMEL	Brigitte	F	inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
LE THEULE	François-G	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
LEJEUNE	Hervé	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
MERCIER	Elisabeth	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
MITAUT	Anne-Marie	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
PATIER	Christophe	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER Limoges	CGAAER - 29 rue Beyrand - 87100 LIMOGES
RIFFARD	Dominique	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
RONCERAY	Claude	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
SCHECHTER	Caroline	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
SOLER	Patrick	H	inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
THEVENON LE MORVAN	Françoise	F	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
TISON	Eric	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
TREMBLAY	Dominique	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	CGAAER	CGAAER - 251 rue de Vaugirard - 75732 PARIS cedex 15
VIEL	François	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	Représentation française à l'étranger -	Ambassade de France en Turquie / Service Economique Régional - Paris Caddesi n° 70 - Kavaklidere - 06540 ANKARA (Turquie)
WEBER	Patrick	H	inspecteur général de l'agriculture de 1ère classe	SG/M appui personnes et structures	MAA / SG / MAPS - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS SP 07